

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



Depuis avril 2014, nous avons choisi de renforcer l'efficacité de l'agglomération pour apporter des réponses concrètes aux attentes quotidiennes des citoyens en améliorant les services apportés.

Nous avons également travaillé, avec l'ensemble des élus représentant les 51 communes du territoire, à la définition de l'agglomération en arrêtant son périmètre et ses compétences, en structurant le projet de territoire, en évaluant la capacité financière de la collectivité...

Ce préalable était nécessaire pour mettre en œuvre en 2015 les grands chantiers qui construiront l'avenir économique et humain de notre territoire dans un contexte de désengagement financier de l'État.

À travers ce document, vous pourrez mesurer le chemin parcouru depuis 2014 pour structurer, à partir de trois collectivités préalablement distinctes, une organisation plus rationnelle et plus efficace au service des communes et de leurs habitants. Vous découvrirez également au fil des pages les axes majeurs que nous avons fixés dès cette année et qui seront développés sur les 5 années à venir :

- ⊕ Soutenir la croissance économique et l'emploi
- ⊕ Placer la cohésion sociale au cœur de notre territoire
- ⊕ Renforcer la vitalité culturelle
- ⊕ Préserver une qualité et un cadre de vie sur tout le territoire
- ⊕ Garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires

Après cette première année d'exercice, je tenais à remercier l'ensemble des élus et des agents de l'agglomération pour leur implication, mais aussi les élus et les agents des communes du territoire pour leur soutien dans notre démarche ambitieuse de rationalisation des dépenses publiques.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture !

Nicolas Daragon,

Président de Valence Romans Sud Rhône-Alpes
Maire de Valence

Présentation
p. 4

Développement
économique
p. 8

Cohésion sociale
p. 12

Culture
p. 16

Qualité et Cadre de vie
p. 20

Solidarité et équilibre
des territoires
p. 24

Organisation et
compte administratif
p. 28

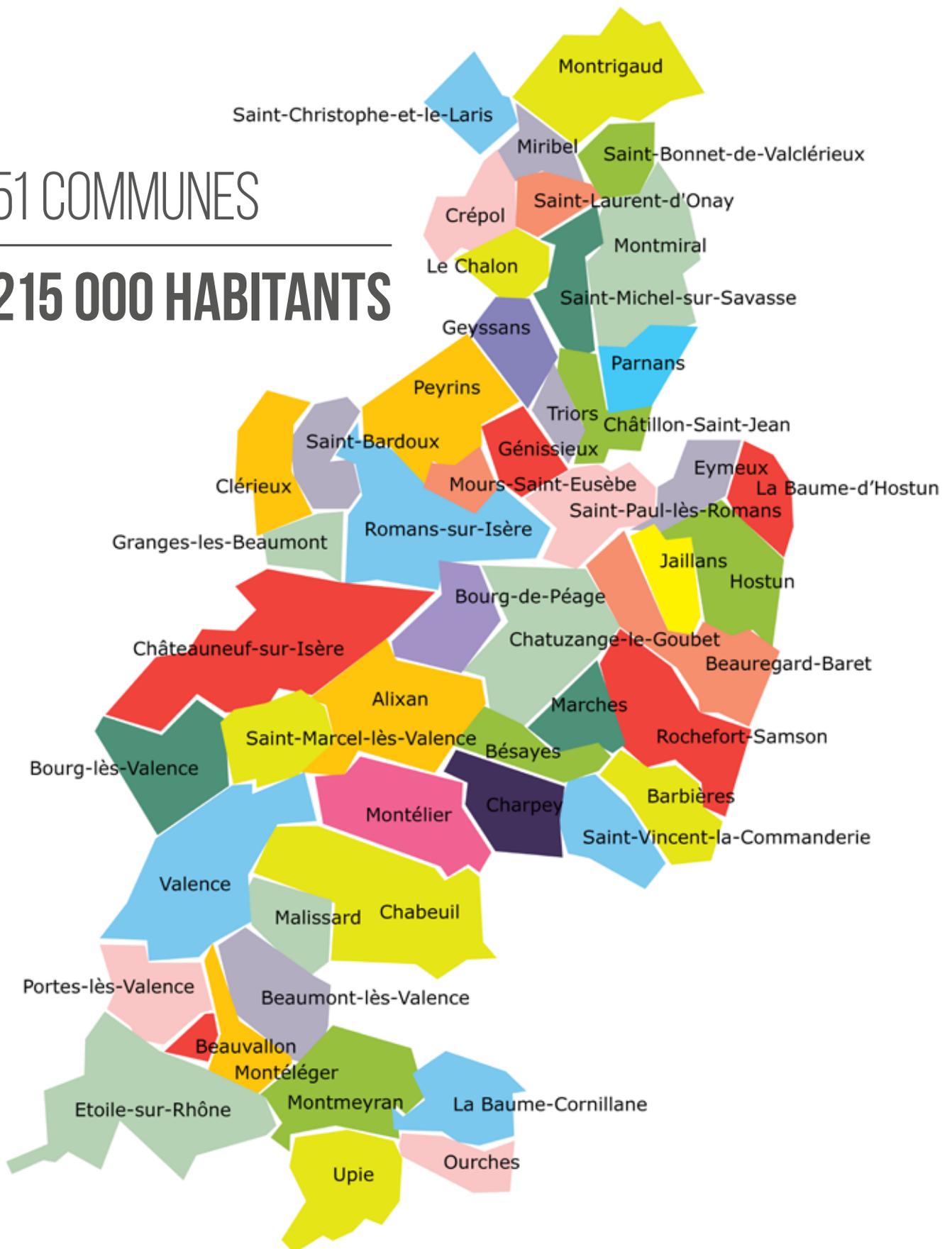
Conclusion
et perspectives
p. 30

Structures et syndicats
partenaires p. 32

Le territoire

51 COMMUNES

215 000 HABITANTS



La création de la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes



En janvier 2014, la fusion des communautés d'agglomération du Pays de Romans et de Valence Agglo, des communautés de communes du Canton de Bourg-de-Péage, de Confluences et de la commune de Ourches (partie drômoise), a donné naissance à Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

L'agglomération assure ses missions de service public autour de deux principes fondateurs : rationaliser les coûts par la mutualisation et permettre à tous les habitants du territoire de bénéficier de la même qualité de services.

Depuis septembre 2014, les élus travaillent sur un projet de territoire qui fixera la répartition des compétences et permet de mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des politiques publiques.

Une Agglo aux compétences multiples

Valence Romans Sud Rhône-Alpes exerce l'intégralité des compétences dont étaient dotées les communautés ayant fusionné. Certaines compétences sont ainsi actuellement territorialisées, exercées sur une seule partie du territoire. En concertation avec l'ensemble des communes, les compétences seront harmonisées sur tout le territoire au plus tôt en 2016.

Développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, gestion d'immobilier économique, accompagnement des entreprises (animation, conseil, promotion du territoire)

Aménagement de l'espace communautaire

Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) à dominante économique
Schéma de Cohérence Territoriale – ScoT

Equilibre social de l'Habitat

Actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire
Amélioration du parc immobilier bâti : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Programme d'Intérêt Général (PIG)
Programme Local de l'Habitat (PLH)

Politique de la ville

Financement d'organismes agissant dans le domaine de l'emploi et de la formation : Maison de l'emploi et de la Formation (MEF) / Missions locales / Ecole de la 2^e chance
Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération valentinoise (CUCS)

Assainissement

Entretien et exploitation du réseau d'Assainissement collectif
Conseils-diagnostics pour l'Assainissement Non Collectif (ANC)

Environnement et cadre de vie

Collecte et traitement des déchets ménagers
Lutte contre la pollution de l'air
Lutte contre les nuisances sonores
Transition énergétique : maîtrise de l'énergie et production d'énergies renouvelables

Équipements culturels et sportifs

Équipements culturels dont 12 médiathèques, les Clévos, le Train-Théâtre, les Conservatoires à Rayonnement Départemental (CRD), LUX, ESAD-Ecole Supérieure d'Art et de Design...

Équipements sportifs : La Patinoire de Valence / Diabolo, complexe aquatique à Bourg de Péage

Transport et mobilité

Mise en place de différentes offres de service avec Valence Romans Déplacements (VRD)

Gestion des aires de covoiturage

Action sociale

Petite Enfance (compétence territorialisée : Romans-Bourg-de-Péage) : équipements et lieux d'accueil : multi-accueil, relais assistantes maternelles, crèches et haltes-garderies, actions de soutien à la fonction

parentale, en partenariat avec les acteurs de la petite enfance.

Enfance-Jeunesse : accueils de loisirs sans hébergement Cap sur les Vacances, Kidomino, Arc-en-Ciel, Arlequin, Centre aéré de Papelissier. Dispositifs d'animation de proximité 12-17 ans : Points jeunes et Anim2prox, la MJC de Châteauneuf-sur-Isère et les éducateurs de prévention spécialisée qui leur sont liés, Point Information Jeunesse (PIJ)...

Participation aux Centres Locaux d'Information et Coordination gérontologique du territoire

Crématorium

Autres compétences :

Voirie, éclairage public, entretien des rivières, fourrière animalière, gens du voyage, informatique dans les écoles, espaces naturels...

En bref et en images

Quelques faits marquants 2014...

1^{er} janvier 2014 : création de Valence Romans Sud Rhône-Alpes

26 avril 2014 : conseil communautaire d'installation



Les membres de l'exécutif de Valence Romans Sud Rhône-Alpes à l'issue du 1^{er} conseil communautaire, le 26 avril 2014 : le président et 11 vice-président(e)s

25 sept. 2014 : validation définitive du périmètre de l'Agglo

Adoptée par 96 voix sur 107 en conseil communautaire ; entérine la création d'une communauté d'agglomération au service des 51 communes et de tous leurs habitants.

Automne 2014 : démarrage de la concertation avec les communes pour le projet de territoire

25 juin 2015 : validation du projet de territoire

Chiffres clés

51 communes

215 000 habitants

4^e agglomération
en Rhône-Alpes

2 villes centres :
Romans et Valence

24 communes de moins de
1 000 habitants

7 communes de plus de
5 000 habitants

Un territoire de 851 km²

40 km du Nord au Sud

100 m d'altitude minimale

1 330 m d'altitude maximale

110 conseillers communautaires
+39 conseillers suppléants

800 agents sur le terrain

35 espaces économiques
à vocation industrielle, artisanale,
logistique, tertiaire, commerciale

127 hectares de terrain
économique immédiatement
disponibles

13 déchèteries

12 médiathèques

2 équipements sportifs
communautaires : patinoire à
Valence et complexe aquatique
Diabolo à Bourg-de-Péage

Un nouveau mode de gouvernance

L'organisation politique de l'Agglo s'articule autour de trois principales instances :

- ① L'exécutif, composé de 23 membres : le président, 12 vice-présidents avec des délégations spécifiques, 10 conseillers communautaires délégués ;
- ② Le bureau, composé de 56 membres, dont l'ensemble des maires des 51 communes ;
- ③ Le conseil communautaire, composé de 110 délégués élus pour la première fois lors des municipales de 2014 au suffrage universel direct (à l'exception des communes de moins de 1 000 habitants où ils sont désignés par le conseil municipal).

Pour compléter ce dispositif garant des équilibres du territoire, Valence Romans Sud Rhône-Alpes s'est également dotée de commissions spécialisées composées d'élus communautaires et aussi municipaux. Ces commissions étudient des projets de l'agglomération et émettent un avis.

Le Président et les vice-présidents



Nicolas DARAGON
Président
Maire de Valence



Marie-Hélène THORAVAL
1er vice-présidente
Finances
Maire de Romans-sur-Isère



Christian GAUTHIER
2e vice-président
Habitat - Logement
Maire de Chatuzange-le-Goubet



Marlène MOURIER
3e vice-présidente
Culture
Maire de Bourg-lès-Valence



Bernard DUC
4e vice-président
Environnement
Maire de Saint-Bonnet-de-Valclérieux



Geneviève GIRARD
5e vice-présidente
Assainissement -
Gestion des déchets
Maire de Portes-lès-Valence



Pierre BUIS
6e vice-président
Administration générale
*Adjoint au maire de
Châteauneuf-sur-Isère*



Magda COLLOREDO-BERTRAND
7e vice-présidente
Tourisme - Patrimoine
*Adjointe au maire de
Romans-sur-Isère*



Jacques BONNEMAYRE
8e vice-président
Développement
économique - Emploi
Adjoint au maire de Valence



Véronique PUGÉAT
9e vice-présidente
Enseignement supérieur
Adjointe au maire de Valence



Fabrice LARUE
10e vice-président
Aménagement du territoire
Maire de Clérieux



Marylène PEYRARD
11e vice-présidente
Transport - Mobilité
Maire de Montéléger



Patrick PRELON
12e vice-président
Vie sociale - Jeunesse - Sport
Maire de Beaumont-lès-Valence

Les conseillers communautaires délégués

Dans le cadre de la
2e vice-présidence
Habitat - Logement



Annie-Paule TENNERONI
Conseillère déléguée
Politique de la ville
Conseillère municipale à Valence

Dans le cadre de la 3e vice-présidence
Culture



Annie KOULAKSEZIAN-ROMY
Conseillère déléguée
Centre du patrimoine arménien
Conseillère municipale à Valence



Anne-Laure THIBAUT
Conseillère déléguée
Équipements culturels
Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la
4e vice-présidence
Environnement



Lionel BRARD
Conseiller délégué
Transition énergétique
Conseiller municipal à Valence

Dans le cadre de la
5e vice-présidence
Assainissement-Gestion des déchets



Yves PERNOT
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au maire d'Etoile-sur-Rhône

Dans le cadre de la
8e vice-présidence
Développement économique



Nathalie TCHEKEMIAN
Conseillère déléguée
Emploi
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Dans le cadre de la
10e vice-présidence
Aménagement du territoire



Isabelle ROBERT
Conseillère déléguée
Développement agricole et ruralité
Maire de Jaillans

Dans le cadre de la
11e vice-présidence
Transport-Mobilité



Jean MEURILLON
Conseiller délégué
Offre de transport
Maire de La Baume-Cornillane

Dans le cadre de la 12e vice-présidence
Vie sociale - Jeunesse - Sport

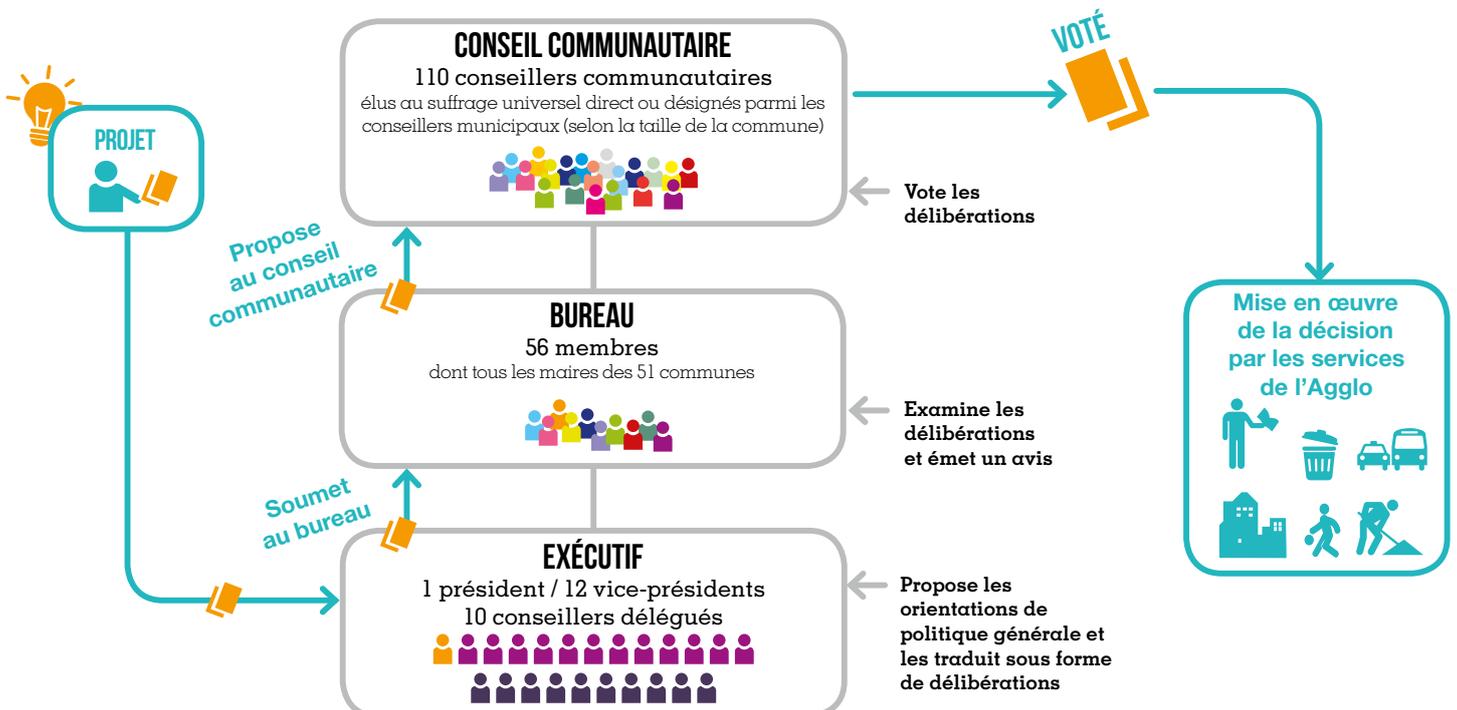


Karine GUILLEMINOT
Conseillère déléguée
Enfance et jeunesse
Adjointe au maire de
Mours-Saint-Eusèbe



Renaud POUTOT
Conseiller délégué
Équipements sportifs
Conseiller municipal
à Valence

Les organes délibérants de l'Agglo

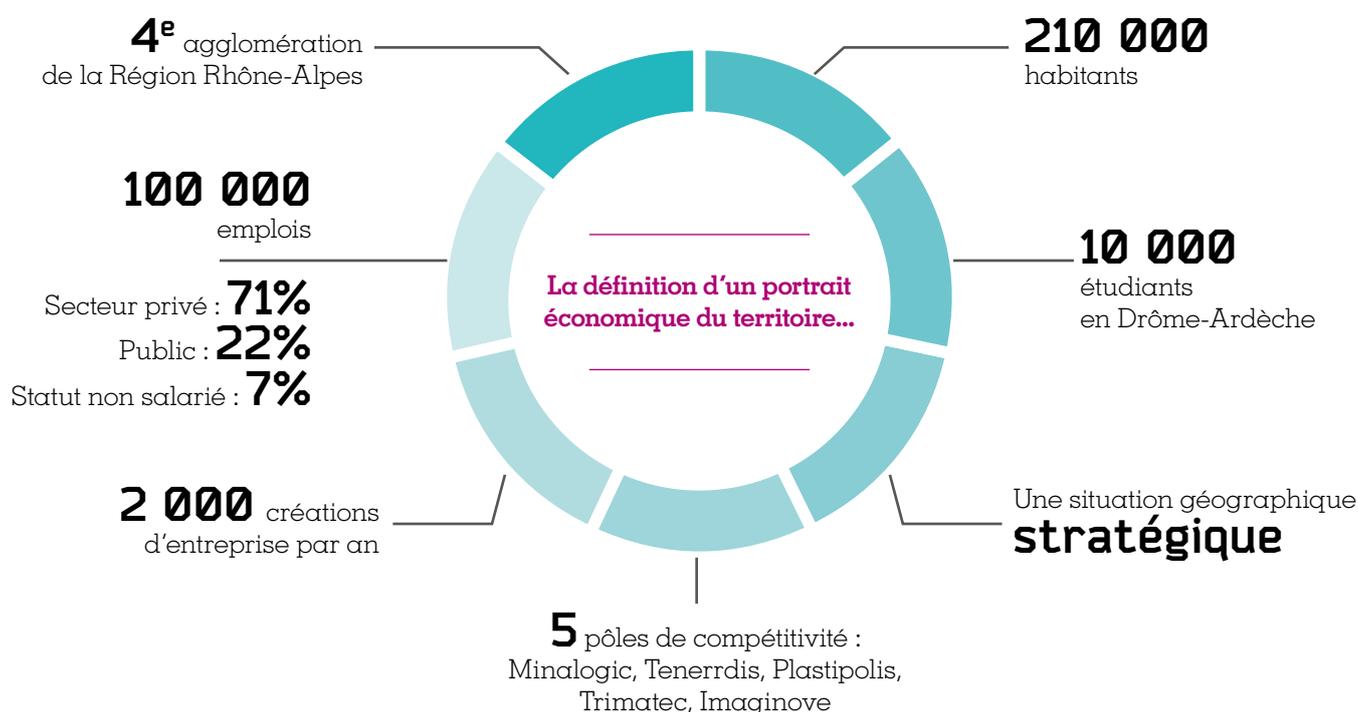


Développement économique

L'action de développement économique initiée par notre Agglomération du territoire repose sur les axes :

- Aménager, commercialiser et gérer des parcs d'activités économiques ;
- Accompagner le développement des filières stratégiques telles que les industries créatives et le secteur cuir chaussure qui contribuent à l'attractivité de notre territoire ;
- Promouvoir l'innovation en faveur des entreprises sur le territoire, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Développer une politique ambitieuse en matière de Tourisme visant à mettre en exergue et en cohérence l'offre touristique ;
- En matière d'emploi, améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande afin de permettre un développement économique équilibrant.

Faits marquants 2014



Des enjeux majeurs pour les années à venir :

- **Une meilleure lisibilité** de ce nouveau territoire économique
- **Un développement de la prospection** pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois
- **L'accès à une taille critique** pour accompagner les filières à enjeux
- **L'émergence de nouvelles dynamiques** industrielles



Les zones d'activité d'intérêt communautaire

L'agglomération possède en direct 35 zones d'activité, qui totalisent 1300 hectares de foncier à vocation économique pour les entreprises.

En 2014, dans un contexte économique dégradé, les cessions de terrains ont représenté un total de 52 000 m², pour un montant de 1,4 million d'euros. A ce jour, 120 ha de terrains viabilisés sont disponibles à la vente.

Ces zones sont conçues, aménagées, et entretenues par la Communauté d'agglomération, afin de proposer des solutions foncières et immobilières aux entreprises. Environ 90 % des entreprises installées sur ces ZA proviennent du territoire.



Chiffre clés ↗

3 millions d'euros
ont été dédiés à l'entretien des ZA en 2014

Des locaux destinés aux entreprises

La Cartoucherie, le Technosite (Valence), le Condorcet (Romans) et Orion (Bourg-de-Péage) proposent des espaces locatifs aux entreprises. Fin 2014, une quarantaine d'entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité ont eu recours à ces installations.

Une base de données des locaux disponibles

Afin de faciliter l'installation des entreprises, l'agglomération a initié et développe depuis 2014 une base de données qui regroupe tous les locaux professionnels du territoire, répondant en cela à sa vocation de facilitateur d'activité.



Le travail spécifique sur deux filières

Parmi les nombreuses filières dynamiques du territoire (agro-alimentaire, sous-traitance industrielle, transport, énergie, aéronautique...), deux d'entre elles font l'objet d'une attention particulière en 2014 :

les industries créatives basées sur le site de la Cartoucherie (amélioration de la visibilité de la filière, poursuite de l'équipement en très haut débit du site, réactivation de l'association la cour des images, ...) et la filières cuir maroquinerie, avec des actions innovantes en matière de formation en commun des salariés pour le compte des entreprises de ce domaine d'activité.



La recherche et l'entreprise

La plate-forme Esynov propose aux entreprises de bénéficier des compétences et du matériel géré par l'Esisar, dans les domaines des systèmes embarqués comme un symbole des passerelles tendues entre la recherche et le marché.



Les circuits courts

Afin d'inciter les entreprises d'un même territoire à mieux se connaître pour travailler ensemble, l'agglomération souhaite accompagner les entreprises du pôle valentinois à l'émergence d'une association d'entreprises, sur la base du travail initié dans le cadre de la création de l'association ERB (Romans-Bourg de Péage). Il s'agit de faciliter les relations économiques et les projets partenariales des entreprises dans une « optique circuit-court ».



La transition numérique

De nombreuses actions de conseil et d'accompagnement ont été effectuées auprès des entreprises pour les inciter à intégrer les usages numériques dans leur quotidien, pour accroître leur compétitivité. Ces actions ont été menées en partenariat, notamment avec le Pôle numérique.

Focus sur...

Les trophées de l'entreprise

La 4^{ème} édition des Trophées de l'Entreprise a vu la participation de près de 400 personnes, récompensant les initiatives remarquables émanant des entreprises présentes sur les 51 communes de l'Agglomération. Cette manifestation vise à valoriser et encourager l'esprit d'entreprise et l'initiative locale et favorise les liens entre les différents acteurs économiques du territoire.



Projets 2015



La cité du talent

Le développement d'un pôle Son sur Romans-sur-Isère en lien avec le pôle Image de La Cartoucherie constitue une priorité pour permettre le développement de nouveaux modes de travail collaboratifs basés sur les *fab labs* et les espaces de *coworking* par exemple.

L'incubateur Généo

Le premier incubateur Drôme-Ardèche s'appelle Généo. Localisé au Technosite de Valence, il intervient en amont de la création, pour aider un porteur de projet à valider son concept et à créer son entreprise grâce à l'appui de professionnels (du monde de l'entreprise) dans l'ensemble des thématiques inhérent à la création.

L'innovation sociale

En continuant de soutenir et d'accompagner les initiatives innovantes en matière d'emploi, de formation, d'insertion et de réinsertion, la Communauté d'agglomération considère l'innovation sociale comme un levier du développement économique et social.

Le tourisme comme acteur économique

Afin de déterminer les atouts les plus remarquables et de promouvoir l'identité touristique du territoire, un schéma touristique est en cours d'élaboration. Le projet d'une halte fluviale sur le Rhône fait également l'objet d'une étude de faisabilité.

Cohésion sociale

Petite enfance, enfance-jeunesse, famille, sport et loisirs

Leviers primordiaux du vivre-ensemble, les politiques et actions en faveur de la cohésion sociale sont destinées à la petite enfance, à l'enfance, aux jeunes, à la famille et aux parents, aux seniors, mais aussi aux gens du voyage. Par rebond, l'accès aux sports et aux loisirs est également un enjeu important.

Chiffres clés

4 400 repas

sont servis chaque jour dans les restaurants scolaires, avec 40 % des produits (2 aliments sur 5 dans un repas) issus de l'agriculture biologique.

694 enfants

entre 0 et 3 ans accueillis.

1 922 gens du voyage

sont passés en 2014 sur les 2 aires de l'Agglo

200 agents

répartis en 28 services

165 945 entrées

à Diabolo, le centre aquatique de Bourg de Péage.

Faits marquants 2014



La journée nationale des assistantes maternelles

À l'occasion de la journée nationale de l'assistant maternel, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Bourg-de-Péage a organisé en novembre 2014 un atelier géant, ouvert à toutes les assistantes maternelles et aux familles. L'atelier a été suivi d'une conférence-débat sur le langage des tout-petits, animée par une orthophoniste, afin de mieux comprendre l'importance du langage pour les tout-petits. Le réseau des RAM est coordonné par l'Agglo.

Loisirs et actions de proximité pour les enfants et les jeunes

Les programmes « Points Jeunes » et « Anim2prox » ont permis à près de 460 adolescents entre 12 et 17 ans de profiter d'activités ludiques et éducatives sur le secteur de Romans-Bourg de Péage. Pour les 6-12 ans, 630 d'entre eux ont participé aux différents programmes proposés par « Cap' sur tes vacances ».



« Papillagou » et la sensibilisation aux addictions à l'école

C'est dans l'objectif de développer l'esprit critique des enfants que des animateurs des « Point Jeunes » et « e-PIJ » de l'Agglo ont fait le tour des écoles du secteur de Bourg de Péage pour faire travailler les enfants sur l'addiction aux caramels, bonbons et chocolats... Une façon subtile d'évoquer d'autres addictions, beaucoup plus dangereuses. 7 classes, réparties dans 5 écoles (Bésayes, Barbières, Charpey, deux écoles à Bourg de Péage), étaient concernées.

« Signe avec moi » ou la langue des signes pour communiquer avec les tout-petits

Dans le cadre de la professionnalisation en continu des acteurs de la petite enfance, les assistantes maternelles ont pu découvrir en février 2014 un langage des signes, issu de la langue utilisée par les sourds-muets pour communiquer avec les bébés et les enfants. La conférence de présentation a été suivie par un cycle de formation plus abouti sur 6 séances.

Noël à la patinoire

Les moins de 12 ans ont largement investi la patinoire de Valence à Noël. Ils étaient près de 2300 à profiter à tarif préférentiel des joies de la glisse lors de cette ouverture exceptionnelle.

Diagnostic Information Jeunesse

Afin d'optimiser les ressources et les actions en faveur de l'information en direction des jeunes, un diagnostic a été conduit sur l'e-PIJ du territoire péageois et sur le PIJ valentinois. Hors événements particuliers, les deux lieux ont accueilli près de 500 jeunes sur l'année.





La question de la compétence Enfance-jeunesse sur l'Agglo

Avec pour objectif une meilleure connaissance de l'exercice de la compétence Enfance-jeunesse sur les 51 communes et dans le but d'étudier l'intégration éventuelle des ressources et des dispositifs existants, un travail d'état des lieux et de perspectives a été réalisé avec les élus des communes et la Caisse d'Allocations Familiales en 2014. Dans l'attente de l'aboutissement des réflexions, le nouveau service Enfance-jeunesse réunissant les secteurs de Romans-Bourg de Péage a été réparti en 3 pôles : animation enfance, animation jeunesse et information-prévention-parentalité.



La semaine bleue

130 seniors de l'Agglo ont assisté au spectacle « Les survoltés » suivi d'un goûter dans le cadre de la Semaine bleue, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Sur les principaux temps forts de cette animation, l'Agglo a assuré le transport (en autocar et en transport pour les personnes à mobilité réduite).

Focus sur...

Le projet commun à tous les centres de loisirs du secteur de Bourg-de-Péage

320 personnes (des enfants issus des 5 accueils de loisirs, associatifs et communautaire, et leurs parents) ont pu assister à la projection du film d'animation réalisé par l'agence Citron Bien (La Cartoucherie), qui illustre le travail de réseau important mis en place depuis 2007 par l'intercommunalité. La soirée s'est poursuivie avec un spectacle de cirque (Cie Cirque Autour) et un buffet offerts par l'Agglo. L'occasion de présenter et d'échanger avec les associations et familles du territoire sur cette nouvelle communauté d'agglomération qui vient de naître.

Projets 2015

Une charte de qualité pour la restauration collective

Les réflexions sur un projet de restauration collective unique pour la Petite enfance seront poursuivies en 2015. Le service Restauration collective gère aujourd'hui une cuisine centrale qui produit 4 400 repas par jour, pour les cantines scolaires et les centres de loisirs de Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence, avec en point d'horizon, l'adhésion à la charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS), plus connu sous l'action « mangerbouger.fr », dont l'objectif est de favoriser la santé par la nutrition, ainsi qu'à la charte nationale qualité AGORES.

Un nouveau crématorium à Beaumont-lès-Valence

Début 2018, le nouveau crématorium de l'Agglo sera disponible afin d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants du territoire.

Plus de cohérence pour les Gens du voyage

Les aires d'accueil et l'aire de grand passage (spécifique aux transits vers de grands rassemblements religieux ou familiaux, les aires de grand passage peuvent accueillir jusqu'à 200 caravanes sur 15 jours) de l'Agglo verront leur fonctionnement harmonisé en 2016, comme un gage d'efficacité et de complémentarité.



Le Contrat Enfance & Jeunesse unique 2015-2018

Les CEJ seront reconduits pour la période suivante, sur deux volets distincts, l'enfance et la jeunesse, sur les 51 communes de l'Agglo, ce qui implique la compilation de 12 contrats en 1. Co-financés par la CAF et par la MSA, les CEJ permettent de poursuivre et d'améliorer l'accueil et le suivi des jeunes de moins de 18 ans.

La natation pour tous

En complément de la gestion directe des piscines couvertes de Bourg-lès-Valence, Valence et Romans en 2016 par l'Agglo, ainsi que la construction d'un second bassin aqualudique sur l'agglomération et de la création d'un bassin extérieur à Diabolo, tous les élèves de primaire du territoire seront accompagnés dans l'apprentissage de la natation.



Culture et patrimoine

Dans le cadre de sa compétence Culture, l'Agglo gère des structures en direct, mais aussi sous d'autres formes juridiques, afin de mener à bien une politique culturelle qui soit à la fois à fort rayonnement à l'extérieur, mais aussi proche des usagers et publics à l'intérieur de son territoire.



Chiffres clés

1 200 000 prêts

dans les 12 médiathèques réparties sur 6 communes différentes

286 étudiants

à l'Esad (École Supérieure d'Art et de Design)

1 700 élèves

élèves sur les deux sites du Conservatoire à Rayonnement Départemental

Des structures en gestion directe

Le service des Archives

Le service du patrimoine labélisé Ville d'art et d'histoire

Le Centre du Patrimoine Arménien

Le Réseau de Lecture Publique constitué de 12 médiathèques

1 Conservatoire à rayonnement départemental / 2 sites :

Cité de la Musique à Romans et Maison de la Musique et de la

Danse à Valence

Des structures partenaires en régies personnalisées

Le Centre culturel Les Clévos

Train Théâtre/Cinéma

Des structures partenaires

L'École Supérieure d'Art et de Design,

La comédie de Valence, centre dramatique national,

Jazz Action Valence,

La Cordonnerie, scène de musique Actuelles,

La Poudrière, école de formation de réalisateurs de films d'animation,

L'Equipée,

LUX, scène nationale.

Faits marquants 2014

Un réseau de lecture publique densifié

Avec l'intégration de la bibliothèque de Beaumont-lès-Valence et la modernisation de la médiathèque de Portes-lès-Valence, dont l'extension a été finalisée et dont le nouveau projet fera la part belle au multimédia, le réseau de lecture publique de l'Agglo prend une nouvelle dimension.

Un festival, des festivals

Avec l'accueil de la cinquième édition du festival international des scénaristes et le soutien actif à 5 manifestations locales : « Dehors ! » à Portes-lès-Valence, « Rencontres entre les mondes » et les rencontres de la photographie à Chabeuil, « Chemin de peintres » sur le péageois et les Nuits du château à Montéléger, l'Agglo a montré son intérêt pour toutes les formes de culture.

Un service d'archives à l'échelle de l'Agglo

Un service commun des Archives a été émis en place, renforcé par des recrutements dans l'équipe d'archivistes.



Focus sur...

Une nouvelle salle pour LUX

La salle de spectacle du LUX scène nationale et ses locaux ont été rénovés en 2014 pour un montant total de travaux de 1,6 million d'euros. Héritière de la décentralisation de la culture, LUX scène nationale se dédie à la création artistique contemporaine, entre arts visuels et arts scéniques.



Projets 2015



Une Agglo « art et histoire »

Le label Ville et pays d'art et d'histoire sera étendu à l'ensemble de l'Agglo.

De nouveaux locaux pour...

... Le Centre du Patrimoine Arménien (extension des locaux existants), pour l'ESAD, avec un fort développement de la recherche et la création d'un troisième cycle d'enseignement supérieur artistique et 1 100 m² pour le service des archives.

Des médiathèques rénovées et modernisées...

Ces modernisations concerneront la médiathèque de la Monnaie à Romans et celle de Chabeuil.

... et aussi une nouvelle médiathèque publique à Latour-Maubourg.

Chiffre clés

22 millions d'euros

seront investis pour la culture entre 2015 et 2020 - en cohérence avec le projet de territoire de l'Agglo.

Qualité et cadre de vie

Préserver la qualité de vie des habitants du territoire, les protéger des risques environnementaux, mais aussi gérer les ressources et les déchets... Voici les missions que l'Agglo doit remplir.

Des risques environnementaux à prévenir

Inondations, sécheresse, pollution... Autant de questions qui vont trouver des réponses au niveau du territoire de l'Agglo, par la mise en commun des moyens et des ressources.

Favoriser la transition énergétique

La maîtrise de l'énergie et la transition vers un mix-énergie plus respectueux de l'homme et de son environnement font partie intégrante des missions de la Communauté d'agglomération. La mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial en est un exemple concret.



L'eau, précieuse ressource

Avec les compétences Assainissement, Gestion des rivières et Protection de la ressource en eau, l'Agglo est en position pour mener une politique cohérente en matière de gestion de l'eau à l'échelle du territoire.

Des déchets à collecter et à trier

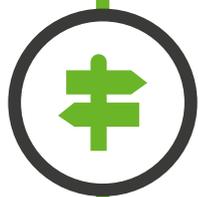
Le budget consacré aux déchets est le premier de la Communauté d'agglomération avec 24 millions d'euros engagés en 2014, dans la collecte, le tri et le traitement du contenu de nos poubelles.

Faits marquants 2014



Préservation des captages de Couleures (Valence) et de Tromparents (Beaumont-lès-Valence)

Ces captages d'eau brute, prioritaires pour la qualité de l'eau potable, ont fait l'objet d'une étude concernant les pollutions diffuses et les pressions agricoles. Cette étude a abouti à la définition d'un plan d'actions, pour la période 2015-2020.



L'entretien des sentiers de randonnée

L'entretien de sentiers a été transféré à l'Agglo. Elle en assure le nettoyage, le balisage, la signalétique en partenariat avec les autres acteurs. Un inventaire de ces sentiers est actuellement en cours de réalisation, avec la perspective d'atteindre entre 800 et 1000 km de sentiers.



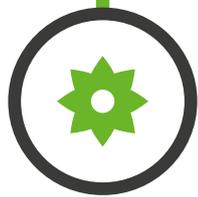
Une carte des bruits

Sur le secteur de Valence, des cartes de bruits ont été réalisées, dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Ces cartes mettent en relief les zones exposées aux bruits aériens, ferroviaires, industriels et routiers, afin d'aider à la mise en place de moyens d'actions cohérents pour lutter contre ces nuisances.



Un territoire à énergie positive

Le territoire de Valence Romans Sud Rhône-Alpes a reçu en février 2014 le label « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » décerné par le ministère du Développement Durable et de l'Énergie pour ses actions en matière d'efficacité énergétique, d'économie d'énergie et des énergies renouvelables. Un encouragement pour une Agglomération résolument en avance sur ces questions cruciales.



L'intensification des actions contre l'ambrosie

La lutte contre l'ambrosie se poursuit et se renforce au sein des communes de l'Agglo, grâce à la sensibilisation et à la coordination des référents communaux, chargés de veiller sur leur territoire à la non-prolifération et à l'éradication de l'ambrosie.

Chiffres clés

54 358 tonnes

de déchets ménagers collectés sur l'Agglo

49 356 abonnés

raccordés au réseau d'assainissement collectif, soit

12 745 installations

d'assainissement non collectif

1 116 GWh

produits sur le territoire dont

1 061 GWh

produits par l'hydroélectricité.



Focus sur...

Une déchèterie 2.0

Plus accessible et plus rationnelle, la nouvelle déchèterie de Valence-Portes-lès-Valence permet de fournir aux particuliers un meilleur service 6 jours sur 7. Conçu en « fer à cheval » avec ses 3 voies de circulation destinées à fluidifier le trafic des véhicules, cet outil a nécessité un investissement de 1,4 million d'euros.

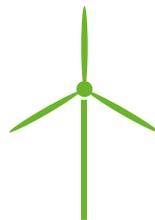


Projets 2015



Le plan « chaleur solaire »

L'Agglo lancera en 2015 un plan « chaleur solaire » destiné à utiliser l'énergie du soleil directement pour le chauffage et non pas seulement pour la production d'électricité (le photovoltaïque). Une stratégie destinée à réduire la facture d'énergie des ménages et aussi à dynamiser une filière d'énergie renouvelable au niveau local. Une charte a été signée avec les professionnels, les communes et l'Agglo pour la promotion de ce plan.



Montrigaud et Montmiral, des communes dans le vent

Dans une logique de financement public-privé, le projet d'implantation de deux fermes éoliennes à Montmiral et à Montrigaud suit son cours. La mise en service des parcs est prévue en 2017. Elle couvrira la consommation électrique (chauffage et eau chaude) d'environ 42 000 personnes.

113 millions d'euros

seront dédiés à la qualité de vie dans le cadre du projet de territoire d'ici à 2020



Les écoles à l'heure du développement durable

Le programme de sensibilisation au développement durable mené sur les communes du pays de Romans sera étendu en 2016 à toutes les écoles du territoire.



Des objectifs ambitieux à l'horizon 2030

Réduire de 25% la consommation d'énergie du territoire
Diminuer de 30% les émissions de gaz à effet de serre.
Développer de manière significative la production des énergies nouvelles et renouvelables.



Gestion des eaux pluviales

Lancement de deux schémas directeurs de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire, avec l'objectif de réaliser, pour chaque commune, à l'horizon 2016 un zonage pluvial qui sera annexé aux Plans Locaux d'Urbanisme.

Solidarité et équilibre des territoires



Garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires qui composent la Communauté d'agglomération, c'est l'enjeu de ce périmètre d'actions et de missions autour d'ambitions fortes, inscrites dans le projet de territoire.

- Mobiliser des moyens et nouer des partenariats en faveur des quartiers en difficulté et de l'équilibre du territoire
- Créer les conditions d'une politique de logement équilibrée par des aides aux logements sociaux et à la rénovation
- Déployer la fibre à l'habitant dans toutes les communes
- Faciliter la mobilité par l'organisation des transports urbains, la création et la gestion d'aires de covoiturage et de parcs-relais
- Agir en complément des politiques communales en faveur de l'aménagement du territoire
- Accompagner les projets communaux par des fonds de concours adaptés aux spécificités et aux besoins locaux

Faits marquants 2014



Un réseau Valence-Romans Déplacement qui s'élargit

Le périmètre du syndicat s'est élargi pour concerner un bassin de vie de 64 communes et de 250 000 habitants, avec l'ajout de 25 nouvelles communes qui ont accès aux services du réseau.

Citéa innove avec le post-paiement

Unique en Rhône-Alpes, le paiement de titres de transport après son déplacement a été inauguré avec succès en 2014. Une offre « sans engagement » qui permet à ceux qui n'utilisent pas le réseau de manière régulière de profiter de la même fluidité que les abonnés.

Le covoiturage en plein essor

Avec la création et l'aménagement de 15 nouvelles aires de covoiturage, l'année 2014 a aussi vu la montée en puissance des inscriptions des particuliers et des entreprises sur le site internet ecovoiturage0726.fr.

Un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Mutualisé pour 31 communes, ce nouveau service a été préparé pour une mise en place au 1^{er} janvier 2015. Il instruira pour le compte des communes tous les actes d'urbanisme, les communes continuant de gérer l'accueil du public et la formulation des avis.

Les aides à l'amélioration de l'habitat

En s'adressant à tous les propriétaires qui veulent des conseils, de l'assistance ou des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat par l'intermédiaire du PIG (Programme d'Intérêt Général) et en partenariat avec le CALD*, l'Agglo investira près de 500 000 euros dans le logement en 2014.

DOREMI en fanfare

C'est dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables que 34 entreprises ont été formées en 2014 au dispositif opérationnel de rénovation de la maison individuelle (DOREMI). Cette formation-action permet aux professionnels du bâtiment de maîtriser les techniques de rénovation thermique globale et performante.

Constituer des réserves foncières

En 2014, la Communauté d'agglomération a acquis 2,7 hectares de réserve foncière soit pour l'extension des zones d'activités (les Chasses à Romans-sur-Isère), soit pour lutter contre les crues (la rivière Joyeuse). Le préfinancement de la Communauté d'agglomération a permis à la SAFER d'acquérir 36 hectares. Ce « stock foncier », géré par la SAFER, permet d'attribuer des compensations foncières aux exploitations agricoles impactées par les projets d'extension et d'aménagement.

Focus sur...

204 logements locatifs sociaux produits en 2014

La Communauté d'agglomération a participé à la production de 204 logements locatifs sociaux PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) programmé par les bailleurs sociaux publics (DAH, HPR, OPH de Valence*) et privés (ADIS, SDH). L'Agglo reprend ainsi à son compte la convention 2012-2014 de soutien à la production de logements locatifs publics sociaux signée par les deux anciennes Communautés d'agglomération (Valence Agglo et Pays de Romans) et le Conseil Départemental de la Drôme.



*Drôme Aménagement Habitat, Habitat Pays de Romans, Office Public de l'Habitat

Projets 2015

Un contrat unique de politique de la ville

Afin d'améliorer la fluidité dans les relations avec les partenaires et la cohérence des différentes actions des politiques de la ville, la Communauté d'agglomération sera chargée d'un contrat unique, qui sera décliné sur les communes en fonction des spécificités des quartiers.

Un Programme Local de l'Habitat à l'échelle du territoire

Compétence obligatoire de l'Agglo, la définition d'un PLH commun est en cours.

La procédure de révision entamée en 2014, devra faire l'objet d'une délibération fin 2016, début 2017.

En attendant, ce sont les anciens PMLH qui s'appliquent.

La Communauté d'agglomération a pris part à la production de 204 logements sociaux, de 8 logements très sociaux, à la rénovation de 366 logements privés et au conventionnement de 69 logements provenant du parc privé.

Le Plan de Déplacements Urbain remis à jour

Le PDU a été mis à jour pour les 10 prochaines années, avec l'intégration de 25 nouvelles communes dans son périmètre, pour réfléchir à l'échelle des 64 communes et des 250 000 habitants du nouveau périmètre. Un Observatoire de la mobilité a également été mis en place pour comprendre et aider à la décision sur ces aspects.



*Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme

Organisation et compte administratif

Le budget 2015

Un budget responsable et ambitieux, qui doit faire avec une baisse des dotations de l'Etat sans augmentation de la pression fiscale.

Les points marquants

La mise en place d'un plan d'économie et de rationalisation des dépenses de la Communauté d'agglomération a notamment validé :

- le gel des dépenses des frais généraux
- la poursuite de la mutualisation des ressources (humaines et matérielles) avec les communes

Chiffres clés

132 M€

de budget de fonctionnement

46 M€ reversés aux communes

8 M€ reversés à l'État et à Rovaltain

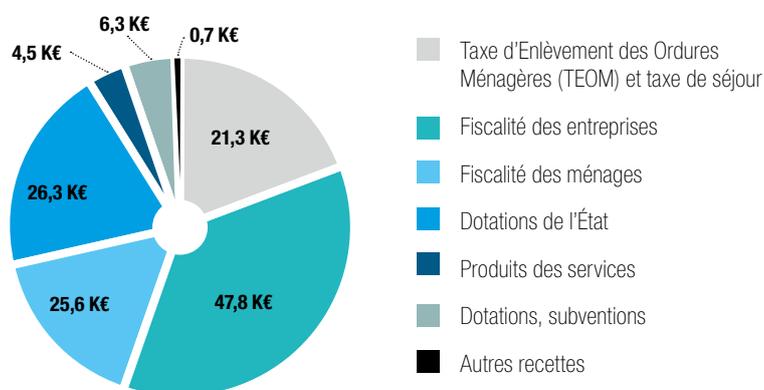
53 M€

de budget (hors gestion des déchets) pour les actions communautaires

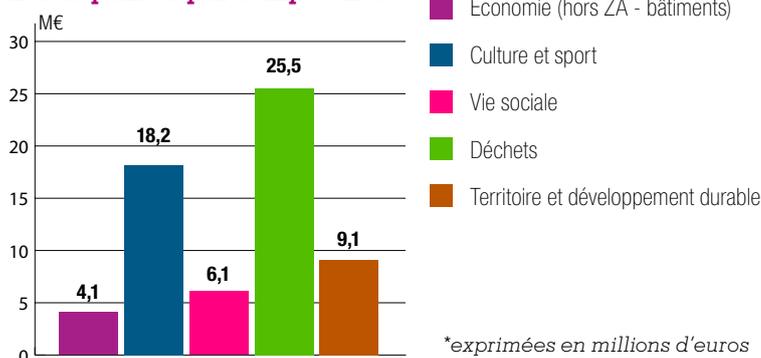
-3,5 M€

de pertes de recettes par rapport à 2014, en raison de la diminution des dotations de l'État et de la fiscalité

Les recettes de l'Agglo : 132 571 000€



Les dépenses par compétence*



Focus sur...

L'investissement, pour soutenir l'économie locale

26 M€ seront dédiés à l'investissement afin de poursuivre la dynamique du territoire et aussi soutenir l'activité des entreprises du BTP au niveau local. Parmi les points clés :

- l'extension de La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence accueillant plus d'une centaine d'emplois
- les travaux sur les zones d'activités favorisant l'implantation de nouvelles entreprises
- le projet éolien sur Montrigaud et Montmiral avec 6 millions d'euros injectés pour des premières recettes dès 2017
- les travaux sur les équipements culturels rendus nécessaires pour disposer d'une offre culturelle de qualité et accessible (Centre du Patrimoine Arménien, Conservatoire, réseaux des médiathèques, Ecole Supérieure d'Art et Design Grenoble-Valence...).

Des ressources humaines au service des habitants

672 agents permanents travaillent au quotidien sur l'ensemble des territoires.

Faits marquants 2014

La réorganisation des équipes RH issues des différentes communautés fusionnées afin de permettre une unification en matière de gestion des fonctions RH (payes, carrières, gestion des compétences...).

Le rattachement de la DRH au DGS suite à la refonte de l'organigramme intervenue à la rentrée 2014.

La mise en place des instances paritaires fin 2014 (comité technique, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, commissions administratives paritaires)

Focus sur...

La formation continue

En 2014, 2 135 jours de formation ont été cumulés, pour 530 agents qui ont suivi au moins 1 jour de formation.

Projections

En 2016, sont prévues :

- Installation d'une direction commune des RH dans un premier temps sur le périmètre Ville de Valence et Communauté d'agglomération (environ 50 agents).
- Le transfert de personnel vers l'Agglo des secteurs Petite Enfance / Piscine / Eclairage public (environ 400 personnes)
- L'harmonisation des régimes indemnitaires issus des différentes collectivités suite aux transferts du personnel 2014 et 2016
- La refonte du système d'évaluation

En projet pour les années 2017/2018

- L'intégration de personnel au sein de l'Agglo, dans le cadre du projet de communauté urbaine
- La relocalisation du siège de l'Agglo en zone urbaine sensible (200 agents concernés) dans un bâtiment partagé avec une partie des services administratifs et techniques de la Ville de Valence (400 personnes au total).

Chiffres clés

672 emplois

permanents pour environ

800 agents

Par statut :

566 titulaires,

66 contractuels,

32 stagiaires et

8 contrats à durée indéterminée

Par catégorie :

137 catégorie A,

200 catégorie B,

335 catégorie C

Par filière :

Administrative : **160**

Animation : **47**

Culturelle : **189**

Sanitaire et sociale : **45**

Sportive : **1**

Technique : **230**

Par département :

Direction Générale : **77**

Département Administration générale et Sports : **36**

Département Culture et Patrimoine : **251**

Département Services à la population : **196**

Département Territoire et

Développement Durable : **112**

De 2014 à 2015

L'année 2014 a été placée sous le signe de la transition. Une première année riche, marquée par la mise en commun des ressources et des moyens, et surtout par la définition du projet de territoire 2015-2020.

Le projet de territoire : une nouvelle ambition pour l'Agglo

Entre l'automne 2014 et le 25 juin 2015, date de son vote final, plus de 20 réunions de concertation ont permis à Valence Romans Sud Rhône-Alpes de définir son projet de territoire pour les années 2015-2020 : 13 réunions par « groupe de communes », 4 réunions du bureau dédiés et 3 réunions de finalisation du projet.

Le projet de territoire en quelques mots

304 millions d'euros seront investis pendant les 5 années du projet, autour de 5 piliers fondateurs : l'économie, la cohésion sociale, la culture, le cadre de vie et la solidarité territoriale.

1^{er} pilier

soutenir la croissance économique et l'emploi

Plus de

92 millions d'euros

investis d'ici 2020

ÉCONOMIE

- créer et aménager des zones d'activités
- soutenir l'immobilier d'entreprise
- promouvoir l'économie locale et les filières-clés du territoire
- améliorer les liens entre la recherche, l'innovation, la formation et les entreprises
- encourager les circuits courts

Les actions prioritaires

- Zones d'activités : rénovation des voiries
- La Cartoucherie : le pôle image/numérique, filière d'excellence
- Tourisme : création d'une halte fluviale sur le Rhône
- Palais des Congrès : un équipement structurant pour capter les événements économiques sur le territoire
- Cité du Talent : le pôle son/numérique, filière d'avenir

2^e pilier

placer la cohésion sociale au coeur du projet territorial

Près de

45 millions d'euros

investis pour l'enfance, la famille, le sport et les loisirs d'ici 2020

COHÉSION SOCIALE

- Proposer des équipements et des lieux d'accueil de la petite enfance
- Conforter les centres de loisirs et les dispositifs d'animation
- Accueillir les jeunes dans des lieux d'information
- Permettre l'apprentissage de la natation pour tous les enfants et garantir le sport pour tous

Les actions prioritaires

- Rénovation et travaux dans les crèches : Montmeyran, Malissard...
- Centres aquatiques : création d'un nouvel espace de loisirs et d'un bassin extérieur à Diabolo
- Équipements sportifs : création et aménagement des piscines couvertes (totalement ou partiellement) ; patinoire

3^e pilier

renforcer la vitalité culturelle

Près de

22 millions d'euros

investis d'ici 2020

CULTURE

- Développer le réseau de lecture publique
- Créer un grand conservatoire de musique à rayonnement départemental
- Valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire
- Déployer une programmation culturelle diversifiée
- Labelliser le service du patrimoine « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »

Les actions prioritaires

- Médiathèques publiques : rénovation à Romans (La Monnaie), extension à Chabeuil...
- Médiathèque universitaire : implantation à Valence (Latour Maubourg)
- Ecole Supérieure d'Art de Design de Grenoble-Valence : travaux d'extension
- Centre du Patrimoine Arménien : travaux d'extension

4^e pilier

préserver une qualité et un cadre de vie remarquables sur tout le territoire

Près de

113 millions d'euros

investis pour la qualité de vie d'ici 2020

CADRE DE VIE

- Entretien, rénover et améliorer l'éclairage public
- Accompagner la transition énergétique
- Protéger contre les risques environnementaux : inondations, pollution de l'air, nuisances sonores...
- Animer, coordonner et agir pour la gestion et la protection de la ressource en eau
- Favoriser la collecte et le traitement des déchets ménagers

Les actions prioritaires

- Eclairage public : 18,9 millions d'euros
- Investissement dans la compagnie éolienne CEPR : 6,8 millions d'euros
- Milieux aquatiques et prévention des inondations : 4,8 millions d'euros
- Eaux pluviales : 15,5 millions d'euros
- Assainissement : 50 millions d'euros
- Déchets ménagers : 17,6 millions d'euros

5^e pilier

garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires

Près de

16 millions d'euros

investis d'ici 2020

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- Mobiliser des moyens en faveur des quartiers en difficulté et de l'équilibre du territoire
- Créer les conditions d'une politique de logement équilibrée
- Déployer la fibre à l'habitant dans toutes les communes
- Faciliter la mobilité par les transports urbains et le covoiturage
- Agir en faveur de l'aménagement du territoire
- Accompagner les projets communaux

Les actions prioritaires

- Aides à l'habitat : 5,5 millions d'euros
- Fibre à l'habitant : 5,8 millions d'euros
- Fonds de concours : 5 millions d'euros
- Création, aménagement et mise en valeur de sentiers de randonnée contribuant au maillage du territoire
- Soutien aux manifestations culturelles et sportives à fort rayonnement, non financées par les communes
- École de la 2^e chance : travaux d'aménagement

Un projet de territoire garant de tous les équilibres



L'équilibre social

par un haut niveau de qualité de services publics pour tous les habitants, quel que soit le mode de vie qu'ils ont choisi : logement, famille, travail, loisirs, déplacements...



L'équilibre territorial

par le développement équilibré et harmonieux de toutes nos communes, dans le respect de leurs spécificités, et avec la volonté de valoriser leurs atouts



L'équilibre économique

et financier par l'utilisation responsable de chaque euro d'argent public, pour réaliser les investissements nécessaires au développement de nos territoires, et soutenir ainsi l'économie locale et l'emploi



L'équilibre institutionnel

par une répartition claire des compétences entre les communes et la Communauté d'agglomération, tout en mutualisant les ressources chaque fois que cela est possible



L'équilibre politique

par la recherche du consensus le plus large possible, au service de l'intérêt général.

Structures et syndicats partenaires



**CONSEIL DE SURVEILLANCE
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**
DE VALENCE, DE ROMANS
ET LE VALMONT

CLIC
BASSIN ROMANS
ROYANS VERCORS

CLIC
GRAND
VALENTINOIS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMÉNAGEMENT
DES BASSINS DU CHALON
ET DE LA SAVASSE**

**COMPAGNIE SOLAIRE
DU PAYS DE ROMANS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES
ROVALTAIR / AVENUE DE LA GARE / BP 10388 / 26958 VALENCE CEDEX 09
TÉL. : 04 75 81 30 30 - WWW.VALENCEROMANSAGGLO.FR